

Réf: Dossier 372794

Avis de constitution

SOCIETE « ISAAC-B »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX 8E TRANCHE, Lot 452, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ISAAC-B »

Objet : SALON DE COIFFURE ESTHETIQUE; VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES; FORMATION;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX 8E TRANCHE, Lot 452, Ilot 33

Dirigeant(s) M BIAKA LANDRY FRANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00168 du 14/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02460/GTCA/RC/2025 du 14/01/2025

